

# Prélèvements au cabinet médical pour la pathologie et la cytologie

Dr Ch. Duc, Dresse S. Leoni-Parvex & Dr Ch. Girardet, Histocytopathologie, ICHV, Sion

De nombreux prélèvements histologiques et cytologiques peuvent être facilement effectués en cabinet. Les prélèvements de petite chirurgie intéressent en premier lieu des lésions dermatologiques bénignes ou malignes. Certaines de ces lésions pourront être excisées d'emblée, avec un objectif de résection complète (exemple : naevus). D'autres lésions nécessitent une biopsie à but diagnostique. D'autres peuvent être analysées par le biais de la cytologie.

Il est important de réaliser que suivant la situation clinique, le type de prélèvement va être différent et nécessite par exemple d'avoir à disposition du matériel frais, du matériel en milieu de Michel ou en milieu spécial pour la cytologie. Les récents développements des examens en immunohistochimie et en biologie moléculaire permettent de mieux analyser les tumeurs et notamment des métastases, même sur des prélèvements de petite taille. Des lymphadénopathies (dans le cadre de suspicion d'infection ou de lymphome) peuvent être analysées par la cytologie.

Le Dr Christophe Duc, responsable de l'unité de cytologie, résume ci-dessous les indications aux prélèvements cytologiques en cabinet. La Dresse Sandra Leoni-Parvex, responsable de la dermatopathologie, résume les différentes situations de la prise en charge des lésions dermatologiques.

## INDICATIONS AUX PRÉLÈVEMENTS CYTOLOGIQUES EN CABINET

Nous utilisons depuis de nombreuses années, pour les prélèvements cytologiques, la technique en milieu liquide avec analyse en couche mince pour les prélèvements gynécologiques et non-gynécologiques.

### *Cytologie gynécologique :*

La cytologie en milieu liquide (méthode ThinPrep®) pour le dépistage du cancer du col a nettement amélioré la qualité de cet examen : le travail du gynécologue est simplifié; la plupart des artéfacts liés à la technique de prélèvement ont disparu; le nombre de cas non-interprétables a fortement diminué. De plus, à partir du même flacon, nous pouvons rechercher par biologie moléculaire les Chlamydiae, l'Herpès et les HPV de bas et de haut risque.

### *Cytologie non-gynécologique :*

L'avantage de la cytologie en milieu liquide réside aussi dans sa simplicité : un clinicien en cabinet peut très bien effectuer une ponction, transférer le matériel en milieu liquide et nous le transmettre ensuite sans urgence. Pour

les ponctions à l'aiguille fine (ganglion, sein, glande salivaire, thyroïde et foie), pour les aspirations et les brossages bronchiques, pour les expectorations, pour les urines et pour les épanchements, des flacons sont à disposition au magasin central de l'ICHV.

La plupart des anticorps utilisés en routine d'histologie sur les tissus fixés au formol réagissent également sur le matériel cytologique en milieu liquide. C'est le cas pour de très nombreux marqueurs lymphoïdes qui permettent d'évaluer les ponctions des ganglions lymphatiques et les épanchements lymphoïdes des cavités pour les classer en infiltrats réactifs ou lymphomateux.

D'autres types de marqueurs (la vimentine, marqueur mésenchymateux; les kératines, marqueurs épithéliaux; le CEA et le CA125, marqueurs des adénocarcinomes; les récepteurs aux œstrogène et à la progestérone, pour les tumeurs du sein ou les tumeurs gynécologiques; la calrétinine et la thrombomoduline, marqueurs mésothéliaux; le TTF1, pour les tumeurs d'origine pulmonaire ou thyroïdienne) sont utilisés de routine en cytologie (Fig. 1 et 2). Des tests moléculaires peuvent même être effectués à partir de ce matériel (tests par PCR et FISH pour les lymphomes, test de FISH pour les urines).

## PRÉLÈVEMENT CUTANÉ AU CABINET MÉDICAL POUR LA PATHOLOGIE

La biopsie cutanée représente un outil diagnostique et thérapeutique précieux, non seulement en pratique dermatologique, mais également en médecine générale et en médecine interne. En effet, de nombreuses maladies internes sont accompagnées de manifestations cutanées. Pour ne donner que quelques exemples, on peut citer les maladies auto-immunes (lupus érythémateux, polyarthrite rhumatoïde, sarcoidose), les tumeurs malignes (syndrome para-néo-

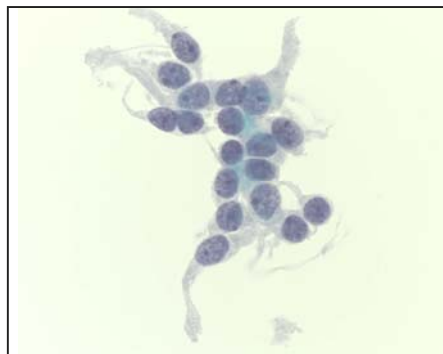
plasique) et les infections comme par exemple la tuberculose et la borréliose. Dans le cas de suspicion d'infection, des cultures doivent être aussi demandées d'emblée en bactériologie.

En cas de suspicion de maladie bulleuse, de vasculite ou de collagénose, nous devons effectuer une analyse en immunofluorescence directe. Dans ce cas, le prélèvement doit être fixé dans du milieu de Michel ou envoyé à l'état frais. Le prélèvement frais doit alors être placé dans une compresse imbibée de solution physiologique et envoyé immédiatement par taxi ou par un transporteur de l'ICHV. En cas de suspicion de lymphome cutané, le matériel doit également être envoyé à l'état frais pour l'analyse en biologie moléculaire.

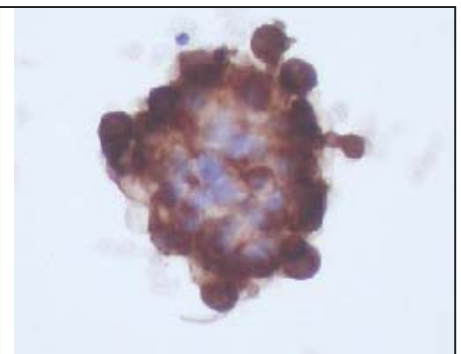
Lors de lésions multiples, p. ex. dans le cadre d'une maladie bulleuse ou d'une vasculite, il est impératif de biopsier l'efflorescence la plus jeune (idéalement datant de moins de 24 heures), puisque les dépôts immuns se dégradent rapidement. Pour toute lésion circinée ou annulaire (granulome annulaire, mycose, érythème chronique migrant, etc.), il est conseillé de pratiquer la biopsie sur le bord de la lésion.

Pour un résultat optimal, la biopsie doit être accompagnée de renseignements cliniques détaillés et, dans la mesure du possible, d'une photographie de la lésion (qui peut nous être adressée par courrier électronique). Toutes ces informations sont importantes, car elles permettent d'établir la corrélation clinico-pathologique optimale. En effet, la peau ne dispose que d'un nombre limité de réactions morphologiques pouvant correspondre à plusieurs pathologies.

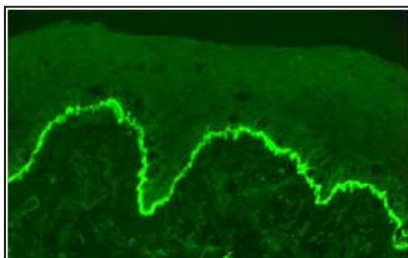
Concernant les réexcès de tumeur (par exemple naevus ou autre), il suffit de fixer les prélèvements en formol.



**Figure 1 :** Ponction de la thyroïde, coloration standard : cellules épithéliales avec prolongements cellulaires, noyaux arrondis sans nucléole et chromatine granulaire, compatible avec un carcinome médullaire.



**Figure 2 :** Ponction d'un ganglion métastatique, immunocytochimie : formation papillaire immunoréactive au CA125 compatible avec une métastase d'un carcinome papillaire connu.



**Figure 3** : Immunofluorescence directe : dépôts d'IgG à la jonction dermo-épidermique dans une pemphigoïde bulleuse.

## Personnes de contact

### Christophe Girardet

Médecin-Chef

Tél. 027 603 4750

Pour les questions de lymphadénopathie, lymphome.

### Christophe Duc

Médecin-Adjoint

FMH en cytologie

Tél. 027 603 4753

Pour les questions de cytologie et rendez-vous pour ponctions à l'aiguille fine pour les tumeurs palpables.

### Jean-Louis Pauzé

Cytotechnicien-Chef

Tél. 027 603 4759

Pour toutes les questions de l'acheminement de la cytologie.

### Sandra Leoni-Parvex

Cheffe de Clinique

Tél. 027 603 4754

Pour les questions de dermatopathologie.

### Michel Wüthrich

Magasin Central ICHV

Tél. 027 603 4725

Pour les commandes des flacons pour l'histologie (formol) et la cytologie (Cytolyt, etc), ainsi que du milieu spécial de Michel pour l'immunofluorescence.

## Communication et organisation

G. de Sépibus & Dr E. Dayer, Président de la Commission Médico-Scientifique, CONSILIA Sion

### SERVICE AUX CABINETS MEDICAUX

CONSILIA a comme priorité d'offrir toute la palette de ses services aux médecins privés et aux assistantes médicales sur un mode décentralisé, de proximité. Chaque médecin peut contacter un(e) délégué(e) connaissant parfaitement la région où il exerce et le fonctionnement de son laboratoire régional où sont recueillis les prélèvements.

Les délégués ont pour tâche de visiter les cabinets médicaux, de présenter les prestations disponibles, d'être à l'écoute des médecins et assistantes médicales et d'assurer le meilleur service.

Les délégués sont disponibles en tout temps pour des demandes spécifiques. Ils ont à cœur de donner satisfaction aux demandes dans les plus brefs délais et d'une façon professionnelle.

Pour les assistantes médicales des cabinets privés des cours sont organisés plusieurs fois par année afin de traiter de thèmes pratiques et de leur offrir des opportunités de formation continue. Ces cours sont donnés par les chefs d'unité et par des laborantins-chefs en fonction du thème proposés par les participants.

### LABORATOIRES REGIONAUX

Les laboratoires régionaux d'Aigle, Monthey, Martigny, Sierre, Viège et Brigue assurent un service de proximité pour les analyses de routine et d'urgence.

Un lieu de prélèvements sanguins est fonctionnel dans chaque laboratoire régional. Le médecin privé peut y envoyer ses patients.

Nos laboratoires assurent un service tous les jours de la semaine, 24 heures sur 24, pour les analyses de routine, à la demande des hôpitaux. Ce service est aussi disponible pour les praticiens. A Monthey et Chablais, un service de prélèvement à domicile est organisé.

### LABORATOIRES SPECIALISES

Les analyses spécialisées (immunologie, biochimie, toxicologie médicale et foren-

sique, sérologie, microbiologie, bactériologie, génétique) sont réalisées par du personnel expérimenté, dans un laboratoire de référence basé à Sion

La réunion des analyses spécialisées sur un seul site permet de garantir le strict respect des normes professionnelles, d'améliorer le temps de réponse, d'avoir un personnel hautement qualifié et d'organiser efficacement un domaine d'activité.

L'ensemble du personnel suit régulièrement une formation continue, afin de se tenir au courant des évolutions dans le domaine des analyses médicales et tous nos laboratoires sont accrédités selon la norme ISO 17025.

### TRANSMISSION DES RESULTATS D'ANALYSES

Les résultats sont communiqués dans la langue du médecin, en tirage papier et envoyés par courrier et/ou par fax, selon le souhait du médecin.

Le praticien a aussi la possibilité de consulter les résultats de ses patients informatiquement sur notre serveur de résultats (via le DMWEB).

Cette application informatique sécurisée est mise à disposition sur demande, sans installation de programme spécifique.

### CONSEILS MEDICAUX

Les médecins privés peuvent également faire appel à nos médecins pour une assistance clinique sous forme de conseils dans les disciplines médicales associées au laboratoire.

Nos spécialistes peuvent être atteints, par téléphone directement ou par e-mail (voir liste des contacts [www.consilia-sa.ch](http://www.consilia-sa.ch)).

### LOGISTIQUE

CONSILIA et l'ICHV disposent d'un service logistique fonctionnel pour l'ensemble du canton du Valais et pour le district d'Aigle.

Les transporteurs desservent les hôpitaux et les établissements sani-

taires et les cabinets médicaux. Ils prennent en charge des analyses médicales et mettent à disposition du matériel de prélèvement.

Les coursiers effectuent plusieurs fois par jour le trajet entre Brigue et Monthey en passant par les cabinets médicaux qui le souhaitent.

Un passage régulier est organisé à la convenance du praticien, y compris pour les endroits les plus éloignés (car postal, envoi postal).

Les urgences sont prises en charge de manière individuelle et les résultats rendus dans les plus brefs délais.

### INFORMATIONS

Le Vademecum et nos Caduceus-Express réunissent des informations spécifiques et pratiques sur les analyses. Ils sont disponibles en tirage papier ou sur le site Internet de CONSILIA : [www.consilia-sa.ch](http://www.consilia-sa.ch).

### CONTACTS

**Service de ramassage régulier**  
Tél. 0848 603 603

**En cas d'urgence, veuillez appeler le laboratoire de la région**

*Délégués médicaux:*

Région Monthey : Mme Mathilde Cuevas  
Téléphone: 024 471 1192

Région Martigny : M. Philippe Godon  
Téléphone: 027 603 9841

Région Sion : Mme Marie-Christine Mottiez  
Téléphone: 027 603 4864

Région Sierre : Mme Anne-Catherine Schmid  
Téléphone: 027 603 7668

Région Viège et Brigue : M. Francis Roten  
Téléphone: 027 970 3685

*Secrétariat Marketing :*

Mme Karine Zimmermann

E-mail: [karine.zimmermann@consilia-sa.ch](mailto:karine.zimmermann@consilia-sa.ch)

Téléphone: 027 603 4714

**CONSILIA Laboratoires et Conseils Médicaux SA**

**Tél. 027 603 48 00**